



HAL
open science

LE TOURNANT LIBÉRAL EN FRANCE : UNE LIQUIDATION DU MODÈLE PLANISTE-KEYNÉSIEN

Matthieu Renault

► **To cite this version:**

Matthieu Renault. LE TOURNANT LIBÉRAL EN FRANCE : UNE LIQUIDATION DU MODÈLE
PLANISTE-KEYNÉSIEN. 2021. hal-03287150v2

HAL Id: hal-03287150

<https://hal.science/hal-03287150v2>

Preprint submitted on 17 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le tournant libéral en France : une liquidation du modèle planiste-keynésien

Matthieu Renault¹

Résumé : A l'appui du témoignage d'Edmond Malinvaud, cet article avance une triple thèse à propos du tournant libéral en France. Premièrement, ce tournant a marqué un retour au libéralisme traditionnel plutôt que l'avènement d'un « néolibéralisme ». Deuxièmement, les ingénieurs-économistes n'y ont joué qu'un rôle limité, en accompagnant plutôt qu'en impulsant le tournant libéral. Troisièmement, le tournant libéral en France peut être appréhendé comme une période de transition au cours de laquelle fut mise en œuvre la liquidation du modèle de régulation planiste-keynésien. A cet égard, trois transformations – toutes initiées par Raymond Barre mais entérinées par le gouvernement socialiste – furent décisives : la fin du contrôle des prix et des salaires, la fin du monopole public de l'expertise économique et la fin des politiques de stabilisations keynésiennes.

Mot clés : Tournant libéral, Néolibéralisme, Keynésianisme, Edmond Malinvaud, Expertise

Abstract: Based on the testimony of Edmond Malinvaud, this article puts forth a threefold thesis about the liberal turn in France. First, this turn marked a mere return to traditional liberalism, rather than the advent of “neoliberalism”. Second, engineer-economists played a limited role as they did not initiate the reorientation of economic policies but accompanied it. Third, the liberal turn in France is understood as a period of transition during which the Planist-Keynesian model of regulation was dismantled. Three transformations – all initiated by Raymond Barre but brought to completion by the socialist government – were decisive in this regard: the end of price and wage controls, the end of the public monopoly of expertise and the end of Keynesian stabilization policies.

Key words: Liberal turn, Neoliberalism, Keynesianism, Edmond Malinvaud, Expertise

¹ Chercheur post-doctorant à l'Université Côte d'Azur (GREDEG-CNRS), 250 rue Albert Einstein 06560 Valbonne. Contact : matthieu.renault1@gmail.com

La question du tournant libéral en France n'en finit plus de faire couler de l'encre en sciences sociales. Pendant longtemps, les recherches ont été stimulées et structurées par la triple thèse défendue par Jobert et Théret [1994]. Le tournant « néolibéral » en France (i), effectif lors du « tournant de la rigueur socialiste » en 1983² (ii), aurait résulté de la conversion des élites dirigeantes (responsables politiques, haut-fonctionnaires et experts économiques) à la doctrine néolibérale au cours des années 1970 (iii). Cette triple thèse, qui a longtemps fait autorité au sein de la littérature, paraît aujourd'hui largement contestée.

Premièrement, l'hypothèse que le « tournant de la rigueur » de 1983 ait constitué une quelconque rupture a été relativisé par les historiens [Descamps et Quennouëlle-Corre, 2018a, p. 9-13]. La plupart d'entre eux s'accordent désormais sur un virage progressif, amorcé lors des premières « inflexions libérales » de la planification dans les années 1960 [Denord, 2007 ; Angeletti, 2012 ; Gaïti, 2014] puis intensifié à partir de de 1983 [Descamps et Quennouëlle-Corre, 2018b ; Fulla, 2018 ; Quennouëlle-Corre, 2018]. Deuxièmement, la nature de ce tournant (libéral ou « néolibéral ») apparaît de plus en plus secondaire et plusieurs historiens éludent désormais la question [Fulla, 2018 ; Monnet, 2018]. Troisièmement, peu de travaux ont confirmé l'hypothèse d'une conversion des élites dirigeantes au cours des années 1970, qu'il s'agisse des « technocrates » du ministère des finances [Descamps, 2018], des hauts-fonctionnaires publiques [Bezes, 2009], ou encore des responsables politiques du gouvernement socialiste et de leurs conseillers [Eloire, 2020 ; Fulla, 2018].

Toutefois, un point semble avoir résisté à la réfutation : la responsabilité des économistes dans la conversion des élites dirigeantes à la doctrine « néolibérale » dans les années 1970. Pourtant, Jobert et Théret [1994] ne mentionnent que très peu de noms : Paul Champsaur, Lionel Stoléru, Jean-Claude Milleron, Fonteneau et Muet³. Ces ingénieurs-économistes ont en commun d'être « dans la mouvance d'E. Malinvaud », autant coupables d'avoir promu l'économie mathématique en France que d'avoir favorisé l'importation des « idées à la mode lancées outre-Atlantique par les outsiders de la profession » [Jobert et Théret, 1994, p. 27] Voilà le leader de la conversion des élites dirigeantes à la doctrine néolibérale en France, le seul économiste à être cité à trois reprises [ibid., pp. 27, 35, 56].

De fait, Malinvaud a tout du coupable idéal, tant du point de vue de sa trajectoire intellectuelle que de sa position institutionnelle, au carrefour de la science et de la décision

² Pour le détail des mesures prises en mars 1983, voir : Descamps et Quennouëlle-Corre [2018a, p. 11-12].

³ Ces derniers sont surtout cités pour leur livre *La gauche face à la crise* [Muet et Fonteneau, 1985].

publique.⁴ Polytechnicien (X 1942), il entre à l'INSEE en 1948 comme haut-fonctionnaire et y passera toute sa carrière. Influencé par Maurice Allais, il poursuit son agenda de recherches en économie mathématique dans les années 1950-1960 [Laroque et Salanié, 2017]. De 1951 à 1956, Malinvaud dirige l'équipe INSEE détachée au Service des Etudes Economiques et Financières, véritable place forte des ingénieurs-économistes partisans de la planification française [Terray, 2002]. Il y est finalement accepté en dépit des méfiances que suscitait ses amitiés avec Allais et les marginalistes français [Fourquet, 1980]. De 1962 à 1966, il dirige l'ENSAE nouvellement créée pour y renforcer l'enseignement de l'analyse économique. Au tournant des années 1970, Malinvaud se voit confié de plus hautes responsabilités au sein de l'administration économique. Nommé directeur de la Direction de la Prévision de 1972 à 1974, quand Valéry Giscard d'Estaing était ministre de l'Economie et des Finances, il est nommé directeur général de l'INSEE de 1974 à 1987. A ce titre, il est régulièrement consulté par le gouvernement et fut chargé des projections macroéconomiques du 7^{ème} plan (1976-1980), puis associé à la préparation des 8^{ème} (1981-1985) et 9^{ème} Plans (1984-1988).

Cette position particulière fait de Malinvaud un observateur privilégié du tournant libéral en France. Et ce dernier s'est beaucoup exprimé à ce propos, notamment sur son rôle et celui des experts économiques – assumant sans détours son état de « statisticien public, expert occasionnel et théoricien » [Malinvaud 1994, p. 1].⁵ Ce dernier s'est également beaucoup exprimé sur l'évolution parallèle des politiques économiques et de la discipline économique dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Ainsi tout l'intérêt du témoignage de Malinvaud est d'offrir un point de vue qui se situe tant en dedans qu'en dehors de la discipline : à ce niveau intermédiaire où peut se résoudre le problème de l'évolution concomitante des idées économiques et des politiques économiques. A cet égard, le grand mérite de Jobert et Théret [1994, p. 57] est d'avoir cherché à saisir le tournant libéral en France par les deux bouts, en soulignant la frappante « coïncidence entre les prescriptions des économistes et l'orientation prise par les socialistes après le tournant de la rigueur ». Toutefois, leur tort est d'avoir présagé du sens de la causalité⁶. Une telle coïncidence entre les idées dominantes en économie et la

⁴ Jobert et Théret [1994] ne sont pas les seuls à faire de Malinvaud une incarnation de l'orthodoxie et du positionnement structurel des économistes entre science et politique, voir également Lordon [1997] et Lebaron [2000]. Pour plus de détails sur la trajectoire professionnelle de Malinvaud, voir Renault [2016, pp. 2-9].

⁵ Les citations en anglais ont été traduites par mes soins.

⁶ En dépit de leur remarque de prudence, rarement souligné dans la littérature, selon laquelle il faudrait « [...] se garder de déduire de la convergence relevée l'hypothèse selon laquelle le tournant politique des années 1983-1984 serait le résultat du seul effort de persuasion des économistes. » [Jobert et Théret, 1994, p. 58]

coloration des politiques économiques n'a rien d'original – elle semble avoir accompagné le développement de la discipline depuis ses origines. Plus encore, cette coïncidence reflète la manière dont la discipline s'articule *fonctionnellement* à la décision publique à travers l'expertise économique [Renault, 2021a]. Les formes de cette articulation varient dans l'histoire, il faut parler avec Desrosières [2013] de régimes d'expertise.⁷ Le tournant libéral en France est ainsi l'occasion d'un basculement de régimes d'expertise, marquant le passage d'un modèle de régulation planiste-keynésien à un modèle libéral⁸, qui peut être repéré de l'intérieur même de la discipline économique.

Comme Jobert et Théret [1994], cet article cherche à saisir le tournant libéral en France par les deux bouts, en prenant en compte l'évolution concomitante des idées économiques et des politiques économiques. Ses conclusions n'en sont pas moins strictement opposées, mais plus cohérentes avec l'historiographie récente. Ainsi le tournant libéral en France a marqué un retour au libéralisme traditionnel plutôt que l'avènement d'un quelconque « néolibéralisme » (I). Malinvaud n'a pas été pour grand-chose dans ce retour au libéralisme, car il défendait lui-même une vision rénovée de la synthèse néoclassique, à travers la théorie du déséquilibre et les modèles macroéconométriques à grande échelle (II). Son témoignage n'en est pas moins décisif pour préciser le rôle des ingénieurs-économistes dans la période : ces derniers ont accompagné plutôt qu'influencé le tournant libéral en France (III). Ce tournant peut enfin être appréhendé comme une période de transition au cours laquelle les responsables politiques ont cherché à liquider le modèle de régulation planiste-keynésien. Une telle volonté de liquidation peut se repérer par trois évolutions majeures, toutes amorcées par Raymond Barre mais achevées par le gouvernement socialiste après le tournant de la rigueur : la fin du contrôle des prix et des salaires, la fin du monopole public de l'expertise économique et la fin des politiques de stabilisation keynésiennes (IV).

⁷ Desrosières [2013] distingue cinq types-idéaux caractérisant l'intervention publique dans l'économie (l'Etat libéral, l'Etat ingénieur, l'Etat-providence, l'Etat keynésien et l'Etat néolibéral). Cette catégorisation lui servait à endogénéiser l'évolution de la production statistique en posant qu'il n'existe pas de statistique extérieure à la réalité qui lui préexiste et que la statistique est une composante de la direction de l'économie.

⁸ Le terme « planiste-keynésien » traduit bien l'idée largement partagée selon laquelle le complexe politico-institutionnelle instauré en France après la seconde guerre mondiale fut autant « planiste » que keynésien.

I. L'introuvable influence du « néolibéralisme » en France

L'usage du terme de « néolibéralisme » s'est rapidement répandu en sciences sociales depuis les années 1990 [Descamps et Quennouëlle-Corre, 2018a, p. 5-7]. Depuis lors, l'habitude a été prise de parler de « tournant néolibéral » pour caractériser le mode de régulation des économies occidentales contemporaines. Cependant, les auteurs s'y référant sont loin de partager une définition similaire, de telle sorte que la littérature sur le « tournant néolibéral » fait l'objet d'une grande complexité. Ainsi l'approche du phénomène varie grandement entre les auteurs selon qu'ils cherchent à identifier et caractériser *dans les idées* l'existence d'une doctrine « néolibérale », notamment dans l'histoire des idées économiques [Audier, 2012 ; Denord, 2007 ; Lagueux, 2004], ou selon qu'ils cherchent à identifier et caractériser *dans les faits* l'existence d'un mode de régulation proprement « néolibéral ».

Au sein de cette deuxième approche, la seule qui importe vraiment pour attester de l'effectivité d'un tournant « néolibéral », les acceptions du terme « néolibéralisme » varient encore beaucoup. Pour plusieurs auteurs, ce terme renvoie à la réorientation brutale des politiques économiques dans les années 1970 et 1980, sans que ces derniers cherchent à la dater précisément [Cabannes, 2013 ; Jobert, 1994 ; Michel, 2008 ; Mirowski et Dieter, 2015]. Ce terme désigne également l'état de développement historique du capitalisme : les modalités par lesquelles s'exercent aujourd'hui l'accumulation du capital dans les pays occidentaux [Amin et al., 2006 ; Duménil et Lévy, 2006 ; Husson, 2012]. Ce terme renvoie encore à la thèse foucauldienne selon laquelle le libéralisme contemporain correspondrait à une forme singulière du capitalisme caractérisée par un interventionnisme de « marché », dont l'objectif serait de mettre en œuvre et de faire fonctionner une économie authentiquement concurrentielle [Foucault, 2004 ; Føessel, 2008 ; Dardot et Laval, 2009].⁹

A y regarder de plus près, seule l'acception foucauldienne du « néolibéralisme » pose problème car elle confère des propriétés idiosyncratiques au libéralisme contemporain. En effet, les deux premières acceptions ne reconnaissent pas de spécificités au libéralisme contemporain, sinon ses formes particulières correspondant à l'état de développement

⁹ Une autre dimension importante du « néolibéralisme », pour Foucault [2004, p. 203-213], est la politique sociale qui change de nature et incite désormais les individus à se faire entrepreneurs d'eux-mêmes. Le dispositif symbolisant cette évolution est l'idée d'un impôt négatif de Friedman, promu en France par Lionel Stoléro ou Christian Stoffaës dans la seconde moitié des années 1970.

historique du capitalisme (telles que la montée de la financiarisation ou une plus forte intégration au sein d'une économie mondialisée). Une autre raison distinguant formellement le libéralisme contemporain du libéralisme traditionnel est qu'il lui a fallu composer, ne serait-ce que pour les combattre, avec le tissu d'institutions non-capitalistes et régulatrices instauré après la seconde guerre mondiale: la protection sociale (sécurité sociale, assurance chômage, retraite par répartition), les entreprises publiques nationalisées (EDF-GDF, SNCF, Renault, etc.), le statut de la fonction publique, les mesures d'encadrement du marché du travail ou encore le recours aux politiques économiques de stabilisation keynésiennes. Dans cette perspective, les termes « néolibéralisme » et « libéralisme » sont équivalents de telle sorte que la nature du tournant dans les années 1970 et 1980 ne pose pas question : il s'agit ni plus ni moins d'un retour au libéralisme traditionnel.

En plus de son acception singulière, la thèse foucaldienne suggère que la doctrine « néolibérale » fut l'œuvre de quelques économistes libéraux (les ordo-libéraux allemands pour Foucault [2004]) dont l'influence a largement contribué à la révolution conservatrice qui s'est imposée dans tous les pays occidentaux à la suite de l'accession au pouvoir de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne (1979) et de Ronald Reagan aux Etats-Unis (1981). Pourtant, la doctrine « néolibérale » est loin d'être homogène mais émane de trois traditions nationales distinctes : l'ordo-libéralisme allemand de l'école de Fribourg (Walter Eucken, Wilhelm Röpke), le libéralisme autrichien (Friedrich Hayek, Ludwig von Mises) et le libéralisme américain de l'école de Chicago [Audier, 2012]. De plus, comme le rappelle André Orléan [2013], les deux premières traditions n'ont eu qu'une influence académique marginale. Ont-elles eu plus d'influence sur les responsables politiques ? Rien ne permet de le dire. Même Raymond Barre, initié à ces deux traditions dès le début des années 1950, était davantage séduit par la vision élargie de l'analyse économique qu'offraient ces approches (par rapport à l'économie mathématique) que par leur contenu politique – il était donc plus proche de Walter Eucken que de Wilhelm Röpke et Ludwig Ehrard [Canihac, 2017].

A l'inverse des libéralismes autrichien et allemand, l'influence académique de l'école de Chicago fut profonde à partir des années 1960 : le monétarisme (Milton Friedman), la théorie du capital humain (Gary Becker), l'hypothèse d'efficience des marchés financiers (Eugène Fama), la nouvelle économie institutionnelle (Ronald Coase), ou encore l'économie du droit (Richard Posner). L'influence de l'école de Chicago fut tout aussi importante en macroéconomie grâce à la nouvelle économie classique (Robert Lucas, Thomas Sargent). Tout au long des années 1970, cette approche a multiplié les assauts à l'encontre de la

synthèse néoclassique et du « consensus keynésien » : inefficacité de la politique monétaire [Lucas, 1972 ; Sargent et Wallace, 1975], inefficacité de la politique budgétaire [Barro, 1974], incohérence temporelle (sous-optimalité) des politiques discrétionnaires [Kydland et Prescott, 1977], critique des modèles macroéconométriques pour l'étude des politiques économiques [Lucas, 1976], etc. Cette croisade a largement contribué à l'effondrement du « consensus keynésien » dans les années 1970 et aux reconfigurations ultérieures de la discipline [Hoover, 1988 ; De Vroey, 2016]. A tel point d'ailleurs qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que la macroéconomie moderne est l'héritière directe de la nouvelle économie classique, de par son influence sur les deux blocs constitutifs des modèles Dynamiques Stochastiques d'Equilibre Général – dominants en macroéconomie depuis la fin des années 1990 : la théorie des cycles réels et la nouvelle économie keynésienne (de type II)

Par ailleurs, la nouvelle économie classique paraît avoir incarné ce « néolibéralisme » fougaldien, plus encore que le monétarisme de Friedman.¹⁰ Du fait, d'abord, de son caractère farouchement anti-keynésien et de sa dénonciation systématique de l'inefficacité de toute forme d'intervention publique (en matière monétaire ou budgétaire). Du fait, ensuite, de sa reprise de tous les poncifs libéraux : nature volontaire du chômage, affirmation de la stabilité et de l'optimalité de l'économie de marché, y compris des marchés financiers. Du fait, enfin, de sa promotion de règles de politique économique comme la règle de Friedman d'un accroissement de la masse monétaire à taux fixe ou l'idée d'Hayek et James Buchanan d'imposer une constitution économique. Or c'est là une propriété essentielle que l'acception fougaldienne prête au « néolibéralisme » : vouloir ériger un « ordre économique-juridique » où la concurrence économique pourrait être imposée et réglée par le droit. De fait, plusieurs des dispositifs contemporains visant à réguler le fonctionnement des marchés ou à encadrer l'intervention publique paraissent avoir été directement inspirés par la nouvelle économie classique. Il en va ainsi des règles encadrant le déficit et l'endettement public des Etats membres de l'Union Européenne depuis le Traité de Maastricht en 1993, comme du principe d'indépendance de la banque centrale adopté lors de la création de l'euro en 1999.

Ainsi, s'il a existé quelque chose comme une doctrine « néolibérale » influente en économie dans les années 1970 et 1980, la nouvelle économie classique en a probablement été la meilleure incarnation. Mais cela ne suffit pas à lui attribuer la responsabilité du tournant

¹⁰ Friedman s'est en effet bien accommodé du cadre keynésien, en revendiquant une méthodologie marshallienne et en inscrivant ses travaux empiriques (notamment ceux sur la fonction de consommation agrégée) dans le cadre de la modélisation macro-économétrique – véritable pilier méthodologique du keynésianisme.

libéral en France. Pour cela, il faudrait encore montrer que cette approche a effectivement influencé la réorientation des politiques économiques dans ces années. Or il se trouve que l'influence académique de cette approche fut marginale en France tout au long des années 1970 et 1980. Certes, il y a bien eu ces « nouveaux économistes », importateurs des idées de l'école de Chicago dans les années 1970, mais ceux-ci sont restés largement isolés et sans véritables relais auprès du pouvoir politique [Brookes, 2017 ; Fourcade-Gourinchas et Babb, 2002]. A l'inverse, ce qui domine alors la macroéconomie et l'expertise économique en France est la théorie du déséquilibre et les modèles macro-économétriques à grande échelle, deux approches défendues par Malinvaud au cours des années 1970 et 1980.

II. La position d'Edmond Malinvaud dans les années 1970 et 1980

Au tournant des années 1970, Malinvaud se consacre essentiellement à la macroéconomie. A l'époque, la discipline est dominée par le « consensus keynésien » : le modèle IS-LM, la courbe de Phillips, les modèles macro-économétriques et une certaine croyance dans les bienfaits des politiques de stabilisation [Mankiw, 1990]. Théoriquement, ce consensus s'exprime par la synthèse néoclassique qui reconnaît la théorie keynésienne à court terme et la théorie néoclassique (le modèle de Solow) à long terme. Si la signification exacte de cette synthèse néoclassique a longtemps fait débat, les modèles macro-économétriques à grande échelle se sont chargés de lui donner une signification opérationnelle – leur conférant le statut de pilier méthodologique du « consensus keynésien ». Les modèles macro-économétriques furent introduits en France dans la seconde moitié des années 1960 (FIFI et DECA) pour aider à la prévision et étudier les effets des politiques économiques. Cependant, ces modèles n'ont fleuri à la Direction de la Prévision et l'INSEE (STAR, DMS, METRIC, COPAIN, etc.) que dans les années 1970, quand Malinvaud en fut directeur. Cette expérience a incontestablement rapproché ce dernier des macroéconomistes appliqués et l'a également converti à la pratique de la modélisation macroéconométrique [Armatte et al., 2017 ; Renault, 2021b].

Au milieu des années 1970, Malinvaud rallie également la théorie du déséquilibre qui était alors développée par des ingénieurs-économistes de l'INSEE et du CEPREMAP (Jean-

Pascal Bénassy, Yves Younès, Guy Laroque, ou encore Jean-Michel Grandmont).¹¹ Soucieuse de préciser les fondements microéconomiques de la synthèse néoclassique, cette approche a montré comment l'introduction de prix fixes dans un modèle d'équilibre général simplifié pouvait générer (selon les valeurs prises par les salaires et les prix) d'autres déséquilibres que le « chômage keynésien ». La théorie du déséquilibre a ainsi mis au jour la possibilité théorique du « chômage classique » (un excès d'offre de travail associé à un excès de demande de biens) et de l'« inflation contenue » (un excès de demande de travail et de biens). Le message à destination des responsables politiques était clair : l'efficacité des politiques économiques dépend de l'identification des déséquilibres affectant l'économie (sous-entendu : ces déséquilibres peuvent être d'une autre nature que le « chômage keynésien »). La théorie du déséquilibre fut un programme de recherches foisonnant, qui a donné lieu à de multiples développements dynamiques et applications économétriques au cours des années 1970 et 1980 [Goutsmedt, Renault et Sergi, 2021 ; Plassard, Renault et Rubin, 2021]. En France, cette approche a également visé à rationaliser et améliorer les fondements microéconomiques des modèles macro-économétriques, comme le modèle METRIC (1978). Ce fut notamment le cas de Malinvaud, qui a explicitement motivé ses recherches en théorie du déséquilibre par le désir d'améliorer les performances des modèles macro-économétriques [Renault, 2021b]

Tout au long des années 1970 et 1980, Malinvaud s'est ainsi montré attaché au « consensus keynésien » en défendant une vision rénovée de la synthèse néoclassique. La meilleure preuve à cet égard est son opposition radicale à la nouvelle économie classique, dont il a critiqué les deux postulats (un équilibre permanent des marchés assuré par la parfaite flexibilité des prix et des agents à anticipations rationnelles) et les diverses applications en macroéconomie : la réduction du chômage à un phénomène volontaire ou frictionnel, la théorie des cycles réels, la critique de Lucas, la calibration comme mode de validation empirique [Renault, 2020]. Malinvaud a également critiqué l'attitude des nouveaux classiques à l'égard de la décision publique, percevant que celle-ci pouvait bouleverser durablement le rapport de la discipline à l'expertise [Renault, 2021a]. Pour Malinvaud, une telle attitude s'opposait en tous points à l'attitude d'« ingénierie économique », qui avait prévalu depuis la seconde guerre mondiale et avait permis à la macroéconomie d'évoluer de manière appliquée, notamment à travers les avancées de la modélisation macro-économétrique. Ainsi, les

¹¹ Pour plus de détails sur le développement de la théorie du déséquilibre en France, voir : Béraud [2020], De Vroey [2016] et Renault [2016, Chap. 1].

nouveaux classiques ont constamment cherché à remettre en cause la division du travail en macroéconomie, en présentant leurs résultats théoriques comme directement pertinents pour l'analyse des politiques économiques – domaine réservé à la macroéconomie appliquée.

« [...] je dois manifester quelque inquiétude devant la prédominance actuelle des contributions scientifiques qui prétendent trancher de difficiles questions de politique économique à partir de représentations aussi schématiques et aussi pauvres des phénomènes réels. [...] Le risque est donc grand qu'elles soient considérées comme épuisant le sujet. Il faut dire de façon tout à fait claire qu'une telle attitude serait inadmissible. » [Malinvaud, 1981, p. 546]

De plus, les nouveaux classiques ont constamment cherché à remettre en cause la division des rôles entre économistes et responsables politiques : la fameuse dichotomie entre les fins et les moyens. Pour Malinvaud [1997], ces derniers n'ont aucunement voulu répondre aux questions que se posaient les responsables politiques à l'époque et se sont contentés de multiplier les arguments contre l'efficacité des politiques keynésiennes. Enfin, il s'est interrogé sur le type de libéralisme incarné par la nouvelle économie classique : s'agit-il d'un retour au libéralisme traditionnel ou d'un libéralisme d'un nouveau genre, un *néo-libéralisme* ? Sur ce point, il affirme que cette approche se voulait avant tout une gardienne de l'orthodoxie économique, du fait de son opposition systématique à toute forme d'intervention publique et de sa défense du « laissez-faire » qui a caractérisé le libéralisme traditionnel :

« [...] quelle alternative fut proposée ? Pendant des années c'était le credo de l'inefficacité de la politique économique, une expression justifiée par des arguments qui ne reposaient que sur des modèles outrageusement simplifiés du système économique. Ce credo préconisait le 'laissez-faire' et un retour à la conception de l'expertise économique qui prévalait au début du siècle. »

[Malinvaud, 1994, p. 10]

Pourtant, il y a un point sur lequel la nouvelle économie classique ne se confond pas avec le libéralisme traditionnel : sa promotion des règles pour encadrer la politique budgétaire et monétaire. A cet égard, Malinvaud s'est étonné de la facilité avec laquelle cette nouvelle conception de la politique économique s'est imposée dans le milieu académique alors que la supériorité du « laissez-faire » n'a jamais été démontrée [Malinvaud, 1997]. Puis de souligner que ces règles n'impliquent en rien l'existence d'un dispositif spécifique de régulation des marchés. En raison de son cadre conceptuel (un modèle d'équilibre général simplifié), la seule perspective de régulation envisageable pour les nouveaux classiques aurait en effet consisté à

recommander l'implémentation des conditions requises pour un équilibre général walrasien, soit la concurrence parfaite [ibid., p. 162].¹² Autrement dit, la nouvelle économie classique aurait cherché à ajuster les règles juridiques encadrant l'économie de marché aux hypothèses du modèle (néoclassique) d'équilibre général walrasien pour faire advenir, par voie juridique, cette entité hautement abstraite qu'est la concurrence parfaite. Cependant, souligna Malinvaud [ibid., p. 159], rares ont été les nouveaux classiques à s'être risqués à affirmer que l'équilibre concurrentiel walrasien fournissait une description réaliste du monde réel.

Ainsi la position de Malinvaud dans les années 1970 et 1980 ne permet pas de lui attribuer une quelconque influence dans la conversion des élites dirigeantes au libéralisme et, à moindre raison, d'en faire un thuriféraire du « néolibéralisme » en France. Mais cela ne diminue en rien l'intérêt de son témoignage – en tant qu'observateur – sur le tournant libéral.

III. Le rôle des ingénieurs-économistes dans le tournant libéral

La croissance économique des « Trente glorieuses » a longtemps donné l'impression que les fluctuations macroéconomiques étaient désormais maîtrisées ; ce que l'on prêtait volontiers à l'efficacité des politiques de stabilisation keynésiennes. Dès lors le rôle des ingénieurs-économistes consistait surtout à améliorer l'efficacité des instruments qui permettaient de réguler la demande globale. Dans ce contexte, le retournement survenue au cours de l'année 1974 fut d'abord interprété par les macroéconomistes comme un évènement conjoncturel [Fitoussi et Le Cacheux, 1988 ; Fitoussi et Muet, 1988 ; Le Van-Lemesle, 2004]. En témoigne les prévisions économiques associées au budget de l'année 1975 (réalisées au cours de l'été 1974) qui anticipaient un faible impact du premier choc pétrolier sur la croissance [Fonteneau et Gubian, 1985]. Ce retournement n'a pas non plus changé l'attitude des responsables politiques, qui ont continué de recourir au « stop-and-go ».¹³ Cependant, ni le plan de refroidissement de Jean-Pierre Fourcade (juin 1974 – printemps 1975) ni le plan de relance de

¹² Rappelons ici quelques unes de ces hypothèses : homogénéité des biens, atomicité des agents (dits « preneurs de prix »), libre entrée / sortie des agents, mobilité parfaite des facteurs de production, existence d'une entité centralisant les prix et coordonnant les transactions (dit « commissaire-priseur »).

¹³ A cet égard, il n'y a pas de meilleur témoignage que celui de Raymond Barre [1986, p. 8] : « Il est certain qu'au cours [des années 1970], une erreur de diagnostic a été collectivement commise. Les démocraties industrielles, habituées depuis vingt ans à vivre sur la lancée de la croissance et de la prospérité, étant parvenues à maîtriser l'évolution conjoncturelle et à en limiter les mouvements en amplitude et en durée, ont pensé que les déséquilibres, qui ont explosé à partir des années 1970, pouvaient être rapidement corrigés. Or ils étaient profonds et la crise à laquelle il était nécessaire de faire face était en fait un changement de l'état du monde. »

Jacques Chirac (avril 1975 – septembre 1976) ne sont parvenus à enrayer la progression concomitante de l'inflation et du chômage.

En quête de diagnostics adaptés ou de solutions nouvelles, les responsables politiques se sont alors tournés vers leurs experts économiques. Mais loin de démontrer l'utilité de l'expertise économique, la moindre efficacité des politiques de stabilisation keynésiennes a surtout eu pour effet de renforcer l'incertitude épistémologique au sein de la discipline comme de réduire l'adhésion au « consensus keynésien »¹⁴. A l'inverse, la crise a marqué un retour à la « science normale » (pour parler en termes kuhniens) caractérisée, en économie, par la coexistence entre programmes de recherches concurrents. Dans la seconde moitié des années 1970, plusieurs approches alternatives ont ainsi émergé ou se sont renforcées : la théorie du déséquilibre, le monétarisme¹⁵, la théorie de la régulation ou encore les nouveaux économistes [Boyer, 1998, 2003 ; Le Van-Lemesle, 2004]. Pour Malinvaud, la conséquence immédiate de cette multiplication des approches alternatives a été de réduire le spectre de la connaissance faisant consensus en macroéconomie, affaiblissant de ce fait la légitimité de l'expertise.

« Après le retournement de 1974 et plus tard, quand il devint évident qu'il ne s'agissait pas d'un épisode cyclique, nous fûmes incapables d'exprimer une proposition commune sur ce qu'il convenait de faire. Les keynésiens orthodoxes, les monétaristes rigides, les '*supply siders*' et autres, tous parlaient simultanément de telle sorte que l'opinion publique n'a pu entendre qu'une cacophonie. » [Malinvaud, 1987, p. 55]

La crise économique s'est ainsi doublée d'une crise de l'expertise économique dans la seconde moitié des années 1970, réduisant ainsi la capacité de la discipline à influencer la réorientation des politiques économiques et à impulser un tournant libéral en France. Aussi Malinvaud [1983, p. 18] pointe une autre origine à ce tournant : les responsables politiques eux-mêmes qui, après une période d'hésitation, n'ont pas eu d'autres choix que d'improviser et de réorienter les politiques économiques en pure réaction aux problèmes économiques auxquels ils faisaient face. Pour Malinvaud, les responsables politiques d'alors craignaient avant tout une baisse de l'investissement consécutive à la baisse du taux de profit.¹⁶ Une telle

¹⁴ Pour une telle analyse des effets d'une crise économique d'ampleur sur la discipline macroéconomique, voir : Boyer [2003], Lordon [2012] et Renault [2016, Chap. 7].

¹⁵ Le monétarisme a émergé avec Friedman au cours des années 1960 mais n'a gagné en importance qu'à la suite des difficultés rencontrées par les politiques de stabilisation aux Etats-Unis et en Europe dans les années 1970.

¹⁶ « Non seulement les économies occidentales ont dû faire l'expérience de l'inflation, mais, en outre, une tendance à la baisse des taux de profit se fit sentir au début des années 1970 dans divers pays. Les taux de profit

crainte fut parfaitement exprimée par le chancelier allemand Helmut Schmidt (1974-1982) qui déclara : « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les investissements sont les emplois d'après-demain »¹⁷. Cette déclaration, rebaptisée « théorème de Schmidt », fut popularisée par le tandem Giscard d'Estaing – Barre dans la seconde moitié des années 1970. A partir de ce moment, poursuit Malinvaud [1983, p. 18], les responsables politiques ont opéré un double déplacement dans leur conception de la politique économique en prêtant attention autant à la rentabilité qu'à la demande globale et en considérant les effets à moyen terme des politiques économiques (et non plus seulement ses effets immédiats).

Non responsable du tournant libéral, la discipline n'en est pas moins coupable d'avoir accompagné les réorientations de la politique économique dans la seconde moitié des années 1970. Ainsi, les modèles macro-économétriques à grande échelle ont multiplié les variables relatives au comportement d'offre (coût du travail, rentabilité, coût du capital, etc.) et les ajustements dynamiques pour répondre aux nouvelles attentes des responsables politiques. Ces déplacements sont également rationalisés par les théoriciens, notamment ceux de la théorie du déséquilibre. Ainsi Malinvaud [1978] prend directement pour objet le théorème de Schmidt, moins pour en louer les vertus que pour en étudier les conditions de validité.

« Ce changement dans l'analyse macroéconomique sur la base de laquelle les responsables fondent leur politique économique est survenu récemment sans le concours des théoriciens de l'économie. Il constitua une réaction des gouvernements face aux problèmes économiques qui se posaient à eux. On n'a pas encore bien établi si et sous quelles conditions la nouvelle analyse était bien fondée. Cette question pose un réel défi aux économistes qui devraient lui accorder une grande attention. En étudiant le rôle de la rentabilité sur l'emploi, les économistes ne devraient pas se contenter de rechercher les arguments qui existent en faveur de l'analyse actuelle des responsables de la politique économique, mais plutôt examiner quand, si et sous quelles

se mirent même à décliner fortement partout en Occident à la suite de l'augmentation du prix du pétrole. Confrontés à la faible rentabilité qui prévalait dans le monde des affaires et à une forte incertitude quant à la croissance future, les conseillers des gouvernements devinrent très préoccupés par le risque subséquent d'insuffisance des investissements ; leur crainte était qu'une telle évolution renforce la tendance au sous-emploi croissant, qui n'était déjà que trop visible. » [Malinvaud, 1983, p. 18]

¹⁷ Foucault [2004, p. 25] sent que quelque chose était en train de se passer dans ces années et tâtonne longtemps pour le caractériser : « De quoi s'agit-il dans tout cela, dans ce débat d'aujourd'hui où curieusement les principes économiques d'Helmut Schmidt viennent faire un bizarre écho à telle ou telle voix qui nous vient des dissidents de l'Est, tout ce problème de la liberté, du libéralisme ? »

conditions cette analyse est conforme à la réalité et adaptée à la situation. »

[Malinvaud, 1978, p. 19]

Une telle entreprise de rationalisation pourrait signifier que Malinvaud a tout simplement soutenu la réorientation des politiques économiques engagée dans la seconde moitié des années 1970. C'est difficile de l'affirmer car ce dernier s'est rarement exprimé sur le sujet, sinon dans sa revue de la traduction anglaise de Muet et Fonteneau [1985] où Malinvaud [1993] se ralliait au jugement des auteurs selon lequel le « tournant de la rigueur socialiste » était inévitable. Plus qu'une conviction, il peut ainsi s'agir d'une stratégie de rationalisation : une manière pour les ingénieurs économistes (comme pour lui-même), tenants de l'approche dominante à l'époque (le « consensus keynésien »), de continuer à produire une expertise économique capable de répondre à la demande des responsables politiques.

IV. Le tournant libéral : une liquidation du modèle planiste-keynésien

Plusieurs hypothèses ont été proposées pour situer le tournant libéral en France, sans qu'aucune n'ait jamais fait consensus : le gouvernement Barre I en 1976 [Foucault, 2004], le sommet de Tokyo en 1979 [Fitoussi et Le Cacheux, 1988], le tournant de la rigueur en 1983 [Jobert et Théret, 1994], etc. A ce propos, Brigitte Gaiti [2014] a raison de souligner l'inanité de la recherche d'un tel moment charnière, un *turning point*, à partir duquel le modèle planiste-keynésien aurait été supplanté par un nouveau modèle de régulation. Une telle frontière rigide est d'autant plus compliquée à identifier que, comme l'observe Foucault [2004, p. 202], les années 1970 ne sont pas l'occasion d'une nouvelle inflexion libérale, une oscillation « vers un peu plus de libéralisme contre un peu moins de dirigisme », mais l'avènement d'une nouvelle gouvernamentalité (« néolibérale »). Or un tel basculement d'ampleur ne saurait être soudain. Aussi, si le sentiment de Foucault qu'il se passe quelque chose dans les années 1970 paraît bien fondée, ce quelque chose semble avant tout être la liquidation du modèle de régulation planiste-keynésien.

La temporalité proposée ici vise moins à identifier une inflexion brusque et soudaine du tournant libéral en France qu'à repérer comment s'est opérée la liquidation du modèle de régulation planiste-keynésien. A cet égard, le témoignage de Malinvaud permet seulement d'en préciser l'origine : les réorientations de la politique économique opérées dans la seconde moitié des années 1970. Pour le reste, la temporalité du tournant libéral en France peut être précisée de l'intérieur de la discipline, en partant de l'hypothèse suivante : si le succès de la

théorie du déséquilibre est due à sa capacité à rationaliser la réorientation des politiques économiques (dans la seconde moitié des années 1970), réciproquement, son déclin (dans la seconde moitié des années 1980) peut s'expliquer par son incapacité à rationaliser les politiques économiques dans un contexte devenu plus ouvertement favorable au libéralisme. A cet égard, trois évolutions structurelles en France semblent avoir eu raison de l'utilité pratique de la théorie du déséquilibre : la fin du contrôle des prix et des salaires, la fin du monopole public de l'expertise économique et la fin des politiques de stabilisation keynésiennes. Ces trois évolutions ont toutes été initiées par Raymond Barre mais n'ont été achevées que par le gouvernement socialiste après le tournant de la rigueur.

3.1. La fin du contrôle des prix et des salaires

Si les gouvernements Barre I et II (1976-1981) ont constitué une rupture en France depuis la Seconde Guerre mondiale, celle-ci fut surtout observable au niveau des discours politiques : l'orientation libérale des conseillers de Valérie Giscard d'Estaing (Lionel Stoléru, Jean Serisé) et de quelques-uns de ses ministres (Raymond Barre, Michel Poniatowski, Philippe Malaud) s'exprimant plus librement [Dreyfus, 2005]. En matière de politique économique, la rupture fut moins évidente. En témoigne le programme électoral des Républicains Indépendants *Un sens à la vie* (1972), resté particulièrement discret sur les questions économiques et sociales. Cependant, Raymond Barre a bien amorcé une réorientation des politiques économiques en affichant l'objectif de restaurer les profits des entreprises par une action sur les prix et les revenus dans son discours de politique générale du 19 avril 1978. A l'époque, la théorie du déséquilibre a fait sienne la perspective d'une politique des prix et des revenus pour juguler l'inflation et restaurer les profits. Ayant érigé théoriquement la manipulation des prix et des salaires (exogènes) en variable d'action stratégique, la théorie du déséquilibre a popularisé l'idée selon laquelle un retour au plein-emploi devait passer par la réduction maîtrisée des salaires réels. Et ceci en dépit du fait que la littérature consacrée à cette question (autour du concept de « real wage gap ») soit restée peu conclusive, comme le déplorait Malinvaud.

« Dans les années 1980, l'objectif de la politique des prix et des revenus en Europe de l'ouest n'était pas seulement de diminuer l'inflation mais aussi [...] de restaurer la profitabilité, qui avait été sérieusement dégradée. Cette nouvelle focale souleva des questions analytiques qui n'avaient jamais été considérées auparavant, comme celle de savoir comment déterminer le caractère approprié

des salaires réels. Aussi longtemps que les théoriciens n'auront pas d'idées claires sur ces problématiques et que les économètres ne disposeront pas des instruments et de la méthodologie pour les traiter, les responsables politiques navigueront à vue. » [Malinvaud, 1990, p. 339]

La méthode appliquée pour faire évoluer les prix et rétablir les profits en France n'a de toute manière pas été celle envisagée par la théorie du déséquilibre. Plutôt que d'implémenter de nouvelles valeurs aux prix et aux salaires, il a été décidé de libérer progressivement les prix. Après avoir bloqué les prix, les loyers et les tarifs publics pendant trois mois en 1976, le gouvernement Barre engage un retour à la liberté des prix pour les produits industriels (juin 1978), les loyers (janvier 1979) puis les services (avril 1979). Est également décidé un retour à la « vérité des tarifs publics » par la majoration (10-15%) des prix des biens et services fournis par les entreprises publiques (1978). L'enjeu était alors de faire progresser les prix en proportion de la hausse des coûts de production dans le but de limiter les subventions coûteuses pour l'Etat et de permettre aux entreprises d'augmenter leur autofinancement et, partant, leur investissement. A l'augmentation des prix s'ajoute la restauration des fonds propres des entreprises dont l'insuffisance, pour le gouvernement Barre, était de nature à expliquer la chute de l'investissement depuis le milieu des années 1970. Ainsi, le ministre de l'économie René Monory (1978-1981) entreprend de réorienter l'épargne des ménages vers le financement des entreprises par l'exonération fiscale de l'épargne investie en actions (1978), ou en SICAV (1979), puis par la création des fonds commun de placement (1979) et du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME) (1980).

Passée la parenthèse de la relance par la demande (1981-1982), le gouvernement socialiste renoue avec les préoccupations anti-inflationnistes de Raymond Barre [Descamps et Quennouëlle-Corre, 2018a, p. 14], postulant que la lutte contre le chômage passe par la lutte contre l'inflation [Fulla, 2018, p. 57]. Après avoir bloqué les prix et les salaires de juin à novembre 1982, le gouvernement engage sa politique de désinflation compétitive qu'il cherche à légitimer comme une politique des prix et des revenus « concertée » [Jobert et Théret, 1994, p. 40-41]. Toutefois, l'objectif est clair : il s'agit d'imposer la modération salariale en désindexant les salaires aux prix.¹⁸ Dans la lignée des lois Auroux (1982),

¹⁸ La réduction des salaires était également un objectif de Raymond Barre, mais ce dernier ne l'a sciemment pas mise en œuvre pour des raisons politiques : « Je savais qu'il était très difficile, pour des raisons politiques et sociales, de faire une politique de compression des salaires. Les conversations que j'avais avec les organisations syndicales me montraient l'importance qu'elles attachaient à la politique contractuelle, notamment la CGT-FO

déplaçant les négociations salariales du niveau étatique au niveau de l'entreprise¹⁹, le gouvernement encourage à changer de référentiel pour les prix futurs anticipés et à se fier aux prévisions du budget [Ralle et Toujas-Bernate, 1990 ; Desplatz et al., 2003]. La fin du contrôle des prix et des salaires est actée en 1986, lorsqu'est abrogée la possibilité pour l'Etat (prévue par les ordonnances de 1945) d'intervenir sur les prix et les salaires. Cette évolution sonne le glas de la théorie du déséquilibre, qui perd là un des ressorts de la pertinence pratique de son cadre d'analyse : des prix et des salaires fixés de manière exogène. Par ailleurs, la fin du contrôle des prix et des salaires symbolise la volonté des responsables politiques d'en finir avec les contraintes de l'économie administrée.

3.2. La fin du monopole public de l'expertise économique

La deuxième évolution majeure est plus indirecte car elle touche aux conditions qui ont assuré la domination des ingénieurs-économistes au sein de la discipline après la seconde guerre mondiale : le monopole public de l'expertise économique [Pollak, 1976]. A la demande de Raymond Barre, le rapport Lenoir-Prost sur « l'information économique et sociale des français » (1979) dénonce l'« oligopole administratif » en matière d'expertise économique (en particulier, celui de l'INSEE et la Direction de la Prévision) et préconise la création de plusieurs instituts de conjonctures indépendants²⁰. Cette préconisation est rapidement mise en application puisque trois instituts (au bénéfice des partenaires sociaux) sont créés au tournant des années 1980 : l'OFCE (1981), l'IPECODE (1981) et l'IRES (1982).

La décision d'introduire plus de « pluralisme » dans la production de l'expertise aura surtout eu pour effet de disperser la communauté des planificateurs [Jobert et Théret, 1994]. A partir des années 1980, les ingénieurs-économistes de la Direction de la Prévision et de l'INSEE émigrent massivement vers ces nouveaux instituts d'expertise mais aussi vers des organismes d'étude spécialisés financés par l'Etat (CEPII, INRA) ou encore des centres de recherche académique (universités, CNRS, EHESS, grandes écoles). Toutefois, la puissance de l'expertise publique n'aura jamais été compensée ailleurs. En effet, les nouveaux instituts

de M. Bergeron. Etant donné le climat social et politique en France, je crois que tout ce qui va dans le sens du dialogue social doit être encouragé. Voilà pourquoi je m'en suis tenu à l'objectif d'une simple stabilisation du pouvoir d'achat, sans chercher à peser davantage sur les revenus. » [Barre, 1983, p. 10]

¹⁹ L'indexation des conditions salariales à la situation de l'entreprise a eu pour double conséquence de générer des distorsions entre salariés et de limiter la diffusion des acquis salariaux [IRES, 2005].

²⁰ Pour plus de détails sur le rapport Lenoir-Prost, voir Angeletti [2012, p. 87-90].

n'ont jamais disposé de ressources matérielles et intellectuelles suffisantes pour produire une expertise autonome, ne serait-ce que produire leurs propres données statistiques [Jobert et Théret, 1994 ; Champsaur, 1996]. Pourtant, la fin du monopole public de l'expertise n'a pas réduit la demande d'expertise, qui tend plutôt à s'accroître et se diversifier [Champsaur, 1992]. Aussi le véritable changement aura consisté à ce que l'expertise économique s'exerce désormais de manière poly-centrée.²¹ Rétrospectivement, la promotion d'une expertise économique décentralisée apparaît avoir eu pour principal objectif de réduire les capacités de prévision et d'éloigner les ingénieurs-économistes des lieux de la décision publique.

Loin de relever d'une conséquence inintentionnelle, ce « refus de prévoir » (d'après l'expression de Jean-Michel Bélorgey [1991]) traduit la volonté des responsables politiques de remettre en cause le plan. D'« ardente obligation » pour le général de Gaulle en 1961, le plan devient un « conte bleu » pour Raymond Barre à la suite des prévisions erronées des 6^{ème} et 7^{ème} plans²². Pour Michel Rocard, ministre du plan de 1981 à 1983, celui-ci n'est déjà plus qu'un vulgaire « hochet » [Jobert et Théret, 1994, p. 43]. De fait, la conception de la planification a fortement évolué à partir du 8^{ème} plan (1981-1985). Le caractère « adaptatif » du plan est d'abord officialisé par le réexamen systématique de ses objectifs à mi-parcours, puis la perspective d'une planification « normative » est abandonnée et symbolisée par l'abandon des prévisions de croissance à cinq ans [Thouroude, 1979].

Le déclin du plan a entraîné le déclin des institutions économiques ayant permis son existence et son fonctionnement : le Commissariat Général au Plan, la Direction de la Prévision et l'INSEE. Dans le même mouvement, les réalisations théoriques et pratiques de ces institutions perdent en influence. Le cas le plus symbolique étant la perte de prestige des modèles macro-économétriques à grande échelle au cours des années 1980. Rappelant que l'entretien et le développement d'un système d'information statistique et économique coûte particulièrement cher, Malinvaud [1984, p. 37] invoque une raison toute matérielle pour expliquer le déclin des modèles macro-économétriques : la réduction des crédits publics attribuée à l'INSEE. A cet égard, Champsaur [1992, p. 702] signale que les moyens consacrés par l'administration à l'entretien et l'utilisation des modèles macro-économétriques s'est stabilisé à un niveau plus bas que celui atteint à la fin des années 1970.

²¹ Desrosières [2013] voit dans la réduction des crédits à la statistique publique et la promotion d'une expertise poly-centrée l'une des propriétés d'un Etat néolibéral, réduisant ainsi son rôle dans la direction des économies.

²² Les prévisions de croissance pour le 6^{ème} plan (1971-1975) étaient de 5,8 à 6% pour une croissance effective de 4%. S'agissant du 7^{ème} plan (1976-1980), les prévisions étaient de 5,5 à 6% pour une croissance de 3,5%.

3.3. La fin des politiques de stabilisation keynésiennes

La politique économique de Raymond Barre n'a pas été marquée par le rejet des politiques de stabilisation keynésiennes (le « stop and go »), même ce dernier n'a jamais caché son hostilité et a affirmé ses préférences en faveur d'une politique de la règle [Barre, 1986, p. 7-8]. Il a par ailleurs fait savoir qu'il tenait les actions de Paul Volcker (1979-1987) aux Etats-Unis et de Margaret Thatcher (1979-1990) en Grande-Bretagne pour des modèles d'intervention efficace [Barre, 1986, p. 7-8]. A l'image de sa politique des prix et des revenus, Raymond Barre n'a fait qu'amorcer le processus car son action a privilégié le rétablissement des grands équilibres : l'équilibre budgétaire (1977), de la balance commerciale (1978), de la balance des paiements (1978-1979) et la stabilisation du franc (1978-1980).

L'abandon des politiques keynésiennes fut l'œuvre du gouvernement socialiste, après l'échec de la relance (1981-1982)²³. Pour Pierre Mauroy et plusieurs responsables socialistes, cet échec de la relance mit fin « à la croyance en l'illusion de l'efficacité d'une politique économique keynésienne en économie ouverte » [Fulla, 2018, p. 58]. Le gouvernement socialiste décida alors d'indexer sa politique économique à la seule défense de la monnaie. Décidée dans l'urgence, cette politique de désinflation compétitive aura pourtant duré dix ans et fut justifiée, entre autres, par la perspective d'intégration au marché commun [Jobert et Théret, 1994, p. 50-54]. Toutefois, loin d'une simple adaptation passive, cette politique économique s'est distinguée par sa forte cohérence, en imposant une triple rigueur budgétaire, monétaire et salariale [Fitoussi et Le Cacheux, 1988].

Une autre évolution significative de la période fut l'adoption massive dans les pays de l'OCDE de la politique monétaire à des fins de régulation macroéconomique. En elle-même, cette évolution indique que les responsables politiques se sont détournés du keynésianisme, en se privant de son instrument d'action le plus efficace pour stimuler l'activité économique : la politique budgétaire [Fitoussi et Le Cacheux, 1988 ; Fitoussi et Muet, 1988 ; Boyer, 1998]. Certes, la fin du système de *Bretton Woods* et l'adoption du régime de changes flottants au début des années 1970 ont contribué à ce que la question monétaire se soit posée avec plus d'intensité. Mais cela ne suffit pas à expliquer une telle inversion des préférences en matière

²³ Cet échec est ordinairement attribué à la pression du contexte international : une mobilité du capital accrue et des taux d'intérêt plus élevés aux Etats-Unis ayant dégradé la balance des paiements et nourri la spéculation contre le franc. La double menace d'une intervention du FMI et d'une sortie du SME ont fait le reste, conduisant à la dévaluation du 21 mars 1983 et au plan de redressement qui lui était associé.

de politique économique, ni même à expliquer que la politique budgétaire soit devenue autant discréditée auprès des responsables politiques.

A ce sujet, Raymond Barre apporte un début de réponse. La dépense publique étant structurellement tirée à la hausse pendant la crise des années 1970 (du fait de la croissance des revenus de transfert), sans qu'il soit possible de l'inverser pour des raisons politiques (par crainte de la réaction des syndicats), la restriction monétaire est apparue comme l'unique moyen de lutter contre l'inflation et de restaurer les grands équilibres, en particulier celui du commerce extérieur : « Quel était le problème essentiel ? Le rétablissement de l'équilibre extérieur. C'est cela qui comptait avant tout. Pour obtenir ce résultat, il fallait tout d'abord que je reprenne en main la monnaie et les finances publiques. » [Barre, 1983, p. 10] ; « [...] les sociétés de croissance et de plein-emploi ont connu au cours des années 1970 une augmentation considérable des dépenses publiques. Le moment est donc venu où la quasi-impossibilité de réduire les dépenses de l'Etat a conduit à faire de la politique monétaire l'instrument privilégié, sinon le seul, de lutte contre l'inflation. » [Barre, 1984, p. 7] Cet abandon de la politique budgétaire n'aura été effectif qu'après 1983, car le gouvernement socialiste n'a eu recours qu'à la politique monétaire pour mener la désinflation compétitive.

Cet article avance une triple thèse à propos du tournant libéral en France. Premièrement, le tournant libéral en France semble avoir marqué un retour au libéralisme traditionnel plutôt que l'avènement d'un hypothétique « néolibéralisme », dont l'influence en France est de toute manière introuvable au cours des années 1970 et 1980. Deuxièmement, l'influence de la discipline économique et en particulier celle des ingénieurs-économistes sur le tournant libéral semble avoir été bien limitée. Cela ne réduit en rien l'intérêt du témoignage de Malinvaud pour qui le tournant libéral en France incombe davantage aux responsables politiques eux-mêmes, qui ont révisé leur conception de la politique économique dans la seconde moitié des années 1970. Troisièmement, le tournant libéral en France peut être appréhendé comme une période de transition au cours de laquelle fut mise en œuvre la liquidation du modèle de régulation keynésien-planiste. Trois évolutions structurelles permettent de le repérer dans la période : la fin du contrôle des prix et des salaires, la fin du monopole public de l'expertise économique, la fin des politiques de stabilisation keynésiennes.

Une telle manière d’appréhender le tournant libéral en France ne revient pas à affirmer que les réformes les plus structurantes, ni même les plus caractéristiques, du mode de régulation libéral contemporain furent engagées entre 1976 et 1983. D’autres réformes, beaucoup plus structurantes, ont de fait été mises en œuvre après 1983 comme la loi bancaire (1984), la loi de dérèglementation financière (1986), les privatisations (1986-1988), ou encore les accords de Maastricht (1992). Toutefois, le « tournant de la rigueur socialiste » demeure une date symbolique parce qu’elle ouvre sur une période au cours de laquelle fut mise en œuvre un processus de libéralisation de l’économie française [Descamps et Quennouëlle-Corre 2018b, p. 14]. Appréhender le tournant libéral en France comme une période de transition revient ni plus ni moins à dire que les trois évolutions structurelles ci-dessus traduisent la volonté des responsables politiques d’en finir avec le modèle de régulation planiste-keynésien, plus encore d’ailleurs que leur volonté d’embrasser le libéralisme.

Références

Amin S., Arrighi G., Chesnais F., Harvey D., Itoh M. et Katz C. (2006), « Qu’est-ce que le néolibéralisme ? », *Actuel Marx*, vol. 2, n°40, p. 12-23.

Angeletti T. (2012), « La prévision économique et ses « erreurs » », *Raisons politiques*, vol. 48, n°4, p. 85-101.

Armatte M., Cot A.L., Mairesse J. et Renault M. (2017), « Edmond Malinvaud and the Problem of Statistical Induction », *Annals of Economics and Statistics*, n°125/126, p. 79-111.

Audier S. (2012), *Néolibéralisme(s) : une archéologie intellectuelle*, Paris, Grasset.

Barre R. (1983), « Une certaine idée de la France. Entretien avec François Furet », *Le Débat*, vol. 4, n°26, p. 5-52.

Barre R. (1984), « La crise des politiques économiques et sociales et l’avenir des démocraties », *Commentaire*, vol. 1, n°25, p. 3-12.

Barre R. (1986), « Entretien », *Revue française d’économie*, vol. 1, n°1, p. 6-20.

Barro R. (1974), « Are Government Bonds Net Wealth? », *Journal of Political Economy*, vol. 82, n°6, p. 1095-1117.

Bélorgey J.-M. (1991), « Le refus de prévoir ou la myopie des gouvernants », *Futuribles*, vol. 154, p. 3-24.

Béraud A. (2020), « Les économistes francophones et les équilibres non-walrasiens (1970-1985) », *Economia. History, Methodology, Philosophy*, n°10-1, p. 71-113.

- Bezes P. (2009), *Réinventer l'État : Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Boyer R. (1998), « De la "Théorie Générale" à la Nouvelle Economic Classique : une réflexion sur la nouveauté en macroéconomie », *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy*, n°33, p. 7-56.
- Boyer R. (2003), « L'avenir de l'économie comme discipline », *L'Economie politique*, vol. 3, n°19, p. 33-47.
- Brookes K. (2017), « Un « libéralisme scientifique » contre les gauches », *Raisons politiques*, vol. 3, n°67, p. 71-94.
- Cabannes M. (2013), *La trajectoire néolibérale. Histoire d'un dérèglement sans fin*, Paris, Le bord de l'eau.
- Canihac H. (2017), « Walter Eucken à Paris ? L'introduction de l'ordo-libéralisme allemand dans les débats économiques français (1945-1965) », *Revue européenne des sciences sociales*, n°55-2, p. 237-263.
- Champsaur P. (1992), « Progression ou régression de l'utilisation des méthodes économiques dans la prise de décision publique ? », *Revue économique*, vol. 43, n°4, p. 699-708.
- Champsaur, P. [dir.] (1996), *50 ans d'INSEE ou la conquête du chiffre*, Paris, INSEE.
- Dardot P. et Laval C. (2009), *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.
- De Vroey M. (2016), *A History of Macroeconomics from Keynes to Lucas and beyond*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Denord F. (2007), *Néo-libéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique*, Paris, Demopolis.
- Descamps F. (2018), « Les technocrates du ministère des Finances et le tournant de la rigueur de 1983 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 138, n°2, p. 33-47.
- Descamps F. et Quennouëlle-Corre L. (2018a), « Le tournant de mars 1983 a-t-il été libéral ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n°138, p. 5-15.
- Descamps, F. et Quennouëlle-Corre, L. [dir.] (2018b), « Le tournant de mars 1983 a-t-il été libéral ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n°138.
- Desplat R., Jamet S., Passeron V. et Romans F. (2003), « La modération salariale en France depuis le début des années 1980 », *Economie et Statistique*, vol. 367, n°1, p. 39-67.
- Desrosières A. (2013), « Historiciser l'action publique: l'État, le marché et les statistiques », in Pascale Laborier et Dany Trom [dir.], *Historicités de l'action publique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 207-221.
- Dreyfus F. (2005), « Décalages ou faiblesse de l'outillage théorique ? La science politique de la seconde moitié des années 1970 », *Raisons politiques*, vol. 18, n°2, p. 7-25.

Duménil G. et Lévy D. (2006), « Néolibéralisme : dépassement ou renouvellement d'un ordre social ? », *Actuel Marx*, vol. 2, n°40, p. 86-101.

Eloire F. (2020), « Le « tournant de la rigueur » comme processus régulateur », *Revue française de sociologie*, vol. 2, n°61, p. 207-241.

Fitoussi J.-P. et Le Cacheux J. (1988), « Ruptures et continuités dans l'orientation des politiques macroéconomiques des pays de l'OCDE », *Revue de l'OFCE*, vol. 22, n°1, p. 131-164.

Fitoussi J.-P. et Muet P.-A. (1988), « Des princes, des docteurs et des vicissitudes économiques en Europe et aux Amériques », *Revue française d'économie*, vol. 3, n°4, p. 63-93.

Foessel M. (2008), « Néolibéralisme versus libéralisme ? », *Esprit*, n°11, p. 78-97.

Fonteneau A. et Gubian A. (1985), « Comparaison des relances françaises de 1975 et 1981-1982 », *Revue de l'OFCE*, vol. 12, n°1, p. 123-156.

Foucault M. (2004), *Naissance de la Biopolitique : Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Seuil.

Fourcade-Gourinchas M. et Babb S. (2002), « The Rebirth of the Liberal Creed: Paths to Neoliberalism in Four Countries », *American Journal of Sociology*, vol. 108, n°3, p. 533-579.

Fourquet F. (1980), *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, Recherches.

Fulla M. (2018), « Quand Pierre Mauroy résistait avec rigueur au « néolibéralisme » (1981-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n°138, p. 49-63.

Gaïti B. (2014), « L'érosion discrète de l'État-providence dans la France des années 1960 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1-2, n°201-202, p. 58-71.

Goutsmedt A., Renault M. et Sergi F. (2021), « European Economics and the Early Years of the "International Seminar on Macroeconomics" », *Revue d'économie politique*.

Hoover K. (1988), *New Classical Macroeconomics: A Sceptical Inquiry*, Oxford, Basil-Blackwell.

Husson M. (2012), « Le néolibéralisme, stade suprême ? », *Actuel Marx*, vol. 1, n°51, p. 86-101.

IRES (2005), *Les mutations de l'emploi en France*, Paris, La Découverte.

Jobert, B. [dir.] (1994), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan.

Jobert B. et Théret B. (1994), « La consécration républicaine du néolibéralisme », in Bruno Jobert [dir.], *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, p. 21-85.

Kydland F. et Prescott E. (1977), « Rules Rather than Discretion: The Inconsistency of Optimal Plans », *Journal of Political Economy*, vol. 85, n°3, p. 473-491.

- Lagueux M. (2004), *Qu'est-ce que le néo-libéralisme ?*, Bibliothèque Paul-Émile Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, Montréal, Les Cahiers Virtuels.
- Laroque G. et Salanié B. (2017), « Edmond Malinvaud's Contributions to Microeconomics », *Annals of Economics and Statistics*, n°125/126, p. 41-56.
- Le Van-Lemesle L. (2004), « Les théories économiques et la crise de 1973 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 84, n°4, p. 83-92.
- Lebaron F. (2000), *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil.
- Lordon F. (1997), « Le désir de “faire science” », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 119, n°1, p. 27-35.
- Lordon F. (2012), « La crise économique comme événement passionnel », *Critique*, vol. 8, n°783-784, p. 699-709.
- Lucas R. (1972), « Expectations and the neutrality of money », *Journal of Economic Theory*, vol. 4, n°2, p. 103-124.
- Lucas R. (1976), « Econometric policy evaluation: A critique », *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, vol. 1, n°1, p. 19-46.
- Malinvaud E. (1978), « Nouveaux développements de la théorie macroéconomique du chômage », *Revue économique*, vol. 29, n°1, p. 9-25.
- Malinvaud E. (1981), « L'économétrie et les besoins de la politique économique », *Commentaire*, vol. 16, p. 542-551.
- Malinvaud E. (1983), *Essais sur la théorie du chômage*, Paris, Calmann-Lévy.
- Malinvaud E. (1984), « La science économique aujourd'hui », *Revue Economique et Sociale*, vol. 42, p. 35-45.
- Malinvaud E. (1987), « The legacy of european stagflation », *European Economic Review*, vol. 31, n°1, p. 53-65.
- Malinvaud E. (1990), « The Macroeconomic Tradeoffs of Price and Income Policies », *The Scandinavian Journal of Economics*, vol. 92, n°2, p. 331-343.
- Malinvaud E. (1993), « Review of “Reflation and Austerity: Economic policy under Mitterrand” by Pierre-Alain Muet and Alain Fonteneau », *Journal of Economic Literature*, vol. 31, n°3, p. 1451-1453.
- Malinvaud E. (1994), *Diagnosing unemployment*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Malinvaud E. (1997), « The Proper Role of Theory », in Peter Van Bergeijk [dir.], *Economic Science and Practice: The Roles of Academic Economists and Policy-makers*, Cheltenham, UK, Edward Elgar, p. 149-165.

- Mankiw G. (1990), « A quick refresher course in macroeconomics », *Journal of Economic Literature*, vol. 28, n°4, p. 1645-1660.
- Michel J. (2008), « Peut-on parler d'un tournant néo-libéral en France ? », *Sens public*.
- Mirowski, P. et Dieter, P. [dir.] (2015), *The Road from Mont Pelerin*, Cambridge, Harvard University Press.
- Monnet E. (2018), *Controlling Credit: Central Banking and the Planned Economy in Postwar France, 1948–1973*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Muet P.-A. et Fonteneau A. (1985), *La gauche face à la crise*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Orléan A. (2013), « Le néolibéralisme entre théorie et pratique », *Cahiers philosophiques*, vol. 2, n°133, p. 9-20.
- Plassard R., Renault M. et Rubin G. (2021), « Modeling Market Dynamics: Jean-Pascal Bénassy, Edmond Malinvaud, and the Development of Disequilibrium Macroeconomics », *History of Economic Ideas*.
- Pollak M. (1976), « La planification des sciences sociales », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 2, n°2, p. 105-121.
- Quennouëlle-Corre L. (2018), « Les réformes financières de 1982 à 1985 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n°138, p. 65-78.
- Ralle P. et Toujas-Bernate J. (1990), « L'indexation des salaires : la rupture de 1983 », *Économie & prévision*, vol. 92, n°1, p. 187-194.
- Renault M. (2016), *Edmond Malinvaud, entre science et action. Chronique d'une macroéconomie en transition.*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Renault M. (2020), « Edmond Malinvaud's Criticisms of the New Classical Economics: Restoring the Nature and the Rationale of the Old Keynesians' Opposition », *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 42, n°4, p. 563-585.
- Renault M. (2021a), « Macroeconomics under Pressure: The Feedback Effects of Economic Expertise », SSRN Scholarly Paper, n°3516021, Rochester, NY, Social Science Research Network.
- Renault M. (2021b), « Theory to the Rescue of Large-scale Models: Edmond Malinvaud's View on the Search for Microfoundations », *History of Political Economy*.
- Sargent T. et Wallace N. (1975), « "Rational" Expectations, the Optimal Monetary Instrument, and the Optimal Money Supply Rule », *Journal of Political Economy*, vol. 83, n°2, p. 241-254.
- Terray A. (2002), *Des francs-tireurs aux experts. L'organisation de la prévision économique au ministère des Finances, 1948-1968*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Thouroude J.-J. (1979), « Une nouvelle étape de la planification française : de l'adaptation du VIIe Plan aux options du VIIIe Plan », *La revue administrative*, vol. 32, n°190, p. 363-375.